

# COMMUNIQUE



Le 27 mai 2008

Diffusion immédiate

## Augmentation de capital de Groupe Eurotunnel SA (GET SA)

**Large succès du placement public : taux d'exercice des BSA de 70 %**

- A l'issue de la période de placement public, close le 16 mai 2008, 70 % des Bons de Souscription d'Actions (BSA) attribués gratuitement aux actionnaires de GET SA ont été exercés, représentant 73 millions\* d'actions, pour un montant de 641 millions\* d'euros.
- Placement privé les 28 et 29 mai 2008 inclus, portant sur 31 millions\* d'actions ordinaires nouvelles après rachat aux actionnaires, par GET SA (au nom et pour le compte des Garants), des BSA non exercés.

Jacques Gounon, Président - Directeur Général de Groupe Eurotunnel SA, a déclaré :

**« Le large succès du placement public, avec un taux d'exercice des BSA attribués aux actionnaires de GET SA de 70 %, est la manifestation d'un soutien clair et puissant au nouvel Eurotunnel. La souscription de 73 millions\* d'actions nouvelles, par les actionnaires du Groupe ou par des investisseurs ayant acquis des BSA sur le marché, montre leur confiance en l'avenir d'Eurotunnel et en ses capacités de développements futurs. »**

**Le placement privé, par un syndicat bancaire d'établissements de premier rang, des actions restant à souscrire, devrait attirer de nouveaux actionnaires ayant une logique d'investissement de long terme pour lesquels Eurotunnel, concession d'infrastructure, représente une valeur d'avenir. »**

\*\*\*

La période d'exercice par le public et de cotation des BSA attribués gratuitement le 30 avril 2008 aux actionnaires de Groupe Eurotunnel SA s'est clôturée le 16 mai 2008. Elle a permis l'exercice de 70,02 % du nombre total de BSA attribués.

A l'issue du rachat par Groupe Eurotunnel SA, agissant en qualité de mandataire au nom et pour le compte des Garants, des 17.924.227 BSA non exercés au 16 mai 2008 (en ce compris les 645.859 BSA attribués à Groupe Eurotunnel SA au titre des actions ordinaires que la Société détenait en propre le 29 avril 2008 à l'issue de la journée comptable), Groupe Eurotunnel SA annonce l'ouverture d'un placement privé des actions ordinaires nouvelles émises sur exercice des BSA ainsi rachetés.

---

\* Chiffres arrondis.

**NE DOIT PAS ETRE DIFFUSE AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, AU JAPON OU EN ITALIE.**

La taille du placement privé, réservé aux seuls investisseurs qualifiés, est en conséquence de 31.367.392 actions ordinaires nouvelles à émettre par Groupe Eurotunnel SA. Ce placement sera dirigé par un syndicat bancaire composé de ABN AMRO, HSBC, LAZARD-NATIXIS, LEHMAN BROTHERS et UBS Investment Bank.

La durée du placement privé est de deux jours de bourse, soit du 28 au 29 mai 2008 inclus. Il pourra toutefois être clos par anticipation, sans préavis.

Le prix de rachat des BSA remis aux actionnaires n'ayant pas exercé leurs BSA pendant la période d'exercice des BSA par le public fera l'objet d'un communiqué de presse avant l'ouverture des marchés le 30 mai 2008 au plus tard.

L'émission et la cotation des actions ordinaires nouvelles de Groupe Eurotunnel SA résultant de l'exercice des BSA et faisant l'objet du placement privé sont prévues le 4 juin 2008.

Le prospectus relatif à cette opération, composé du document de référence de Groupe Eurotunnel SA enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 15 avril 2008 sous le numéro R.08-024, de l'actualisation du document de référence de Groupe Eurotunnel SA déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 28 avril 2008 sous le numéro D.08-242-A01 et de la note d'opération qui contient le résumé du prospectus, a reçu le visa de l'AMF n° 08-077 en date du 28 avril 2008. Il peut être consulté sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de Groupe Eurotunnel ([www.eurotunnel.com](http://www.eurotunnel.com)) ainsi qu'au siège de Groupe Eurotunnel, 19 boulevard Malesherbes - 75008 Paris. Les investisseurs sont invités à prendre en considération notamment les sections « facteurs de risques » du prospectus avant de prendre leur décision d'investissement.

Une notice relative à l'attribution gratuite des BSA a été publiée au *Bulletin des annonces légales obligatoires* le 30 avril 2008.

La diffusion du présent communiqué ou l'offre ou la vente des BSA ou des actions émises sur exercice des BSA ou, le cas échéant, au titre de la conservation des actions jusqu'au 6 mars 2011 peuvent, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer de ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer. Le présent communiqué ne pourra être transmis et ne pourra constituer une offre de souscription d'actions dans les pays où une telle offre enfreindrait la législation applicable, en particulier ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada ou en Italie.

S'agissant du Royaume-Uni, ce communiqué ne constitue pas ni ne forme partie d'une offre ni ne constitue une invitation à vendre, ni ne constitue une sollicitation d'achat. Tout achat de titres de GET SA devra être effectué sur le fondement des informations contenues dans le prospectus formel publié dans le cadre de l'Offre et tout supplément ou amendement y afférent.

Ni les BSA ni les actions émises sur l'exercice des BSA ou, le cas échéant, au titre de la conservation de celles-ci jusqu'au 6 mars 2011, ne pourront être offerts ou vendus aux Etats-Unis d'Amérique (tel que ce terme est défini par la Regulation S du US Securities Act de 1933, tel que modifié) en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du US Securities Act de 1933, tel que modifié. Il n'y aura pas d'enregistrement de tout ou partie de l'offre mentionnée dans ce communiqué aux Etats-Unis d'Amérique ni de réalisation d'une quelconque offre publique de vente aux Etats-Unis d'Amérique portant sur des BSA ou les actions émises sur exercice des BSA ou, le cas échéant, au titre de la conservation de celles-ci jusqu'au 6 mars 2011. Ce communiqué ne doit pas être distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Il ne constitue pas une offre de vente de BSA ou des actions sous-jacentes aux Etats-Unis d'Amérique.